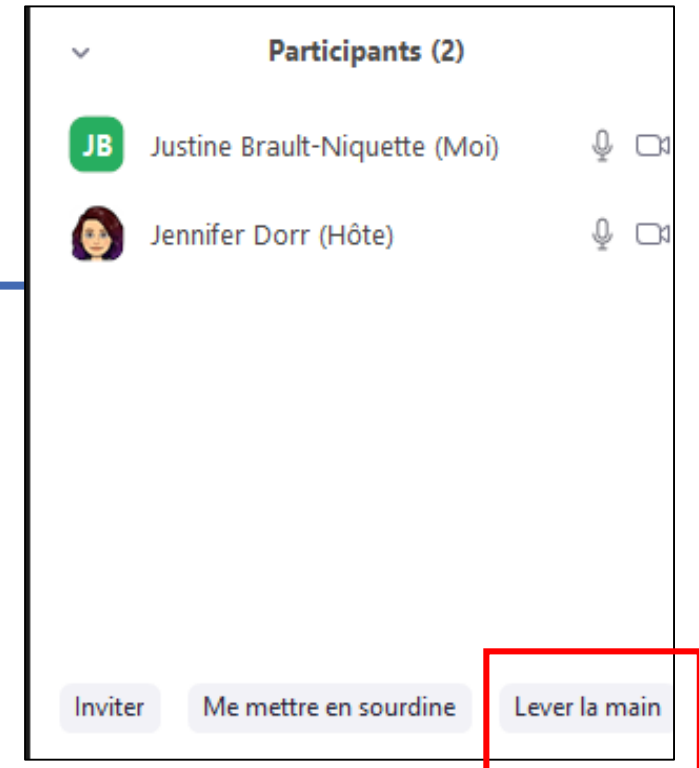


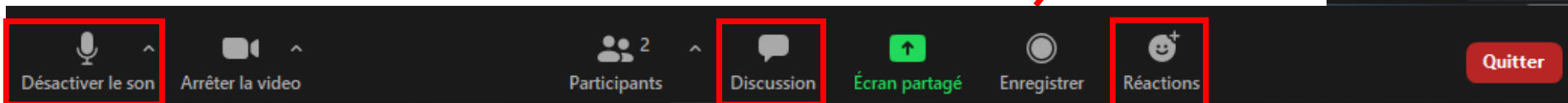


# Poser une question

- Cliquer sur la fonction "lever la main" ou tapez la question dans le chat.
- Si vous rejoignez la séance par téléphone, appuyez sur \*9 pour poser une question.
- Merci de couper votre microphone si vous ne parlez pas.



OU



# Aperçu de la séance

- L'Agence d'évaluation d'impact du Canada et la *Loi sur l'évaluation d'impact*
- Aperçu du projet minier Troilus
- Effets potentiels du projet
- Participation du public dans le processus d'évaluation d'impact
- Prochaines étapes



# L'Agence d'évaluation d'impact du Canada et la *Loi sur l'évaluation d'impact*

INTRODUCTION



# L'Agence d'évaluation d'impact du Canada et la *Loi sur l'évaluation d'impact*

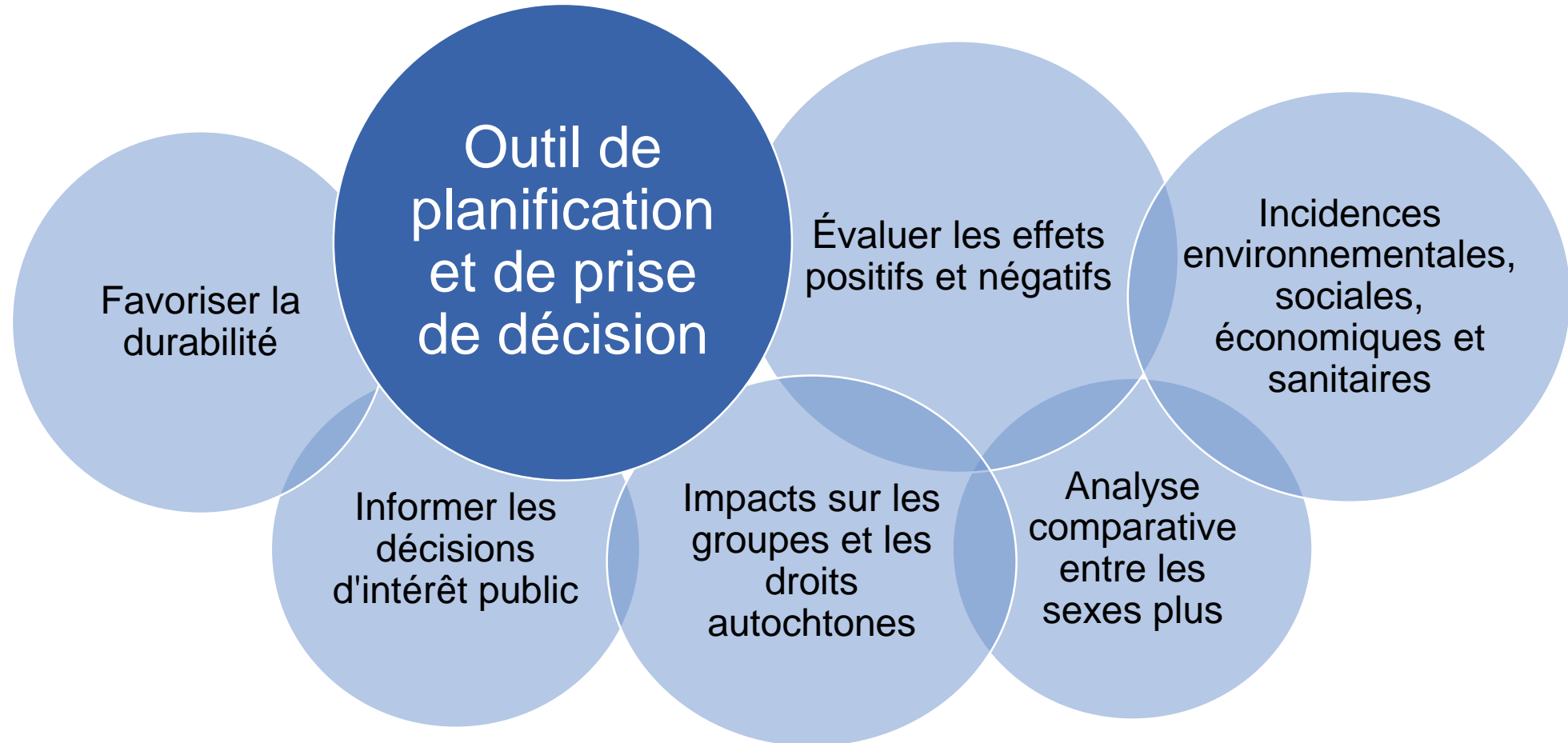
---

- Organisme fédéral **relevant du Ministre de l'Environnement et du Changement climatique**
- Réalise des **évaluations d'impact fédérales** en vertu de la *Loi sur l'évaluation d'impact*
  - *Règlement sur les activités concrètes*
  - *Règlement sur les renseignements et la gestion des délais*
- Évaluation du projet minier Troilus par un **comité conjoint** formé par l'Agence et le Gouvernement de la Nation Crie

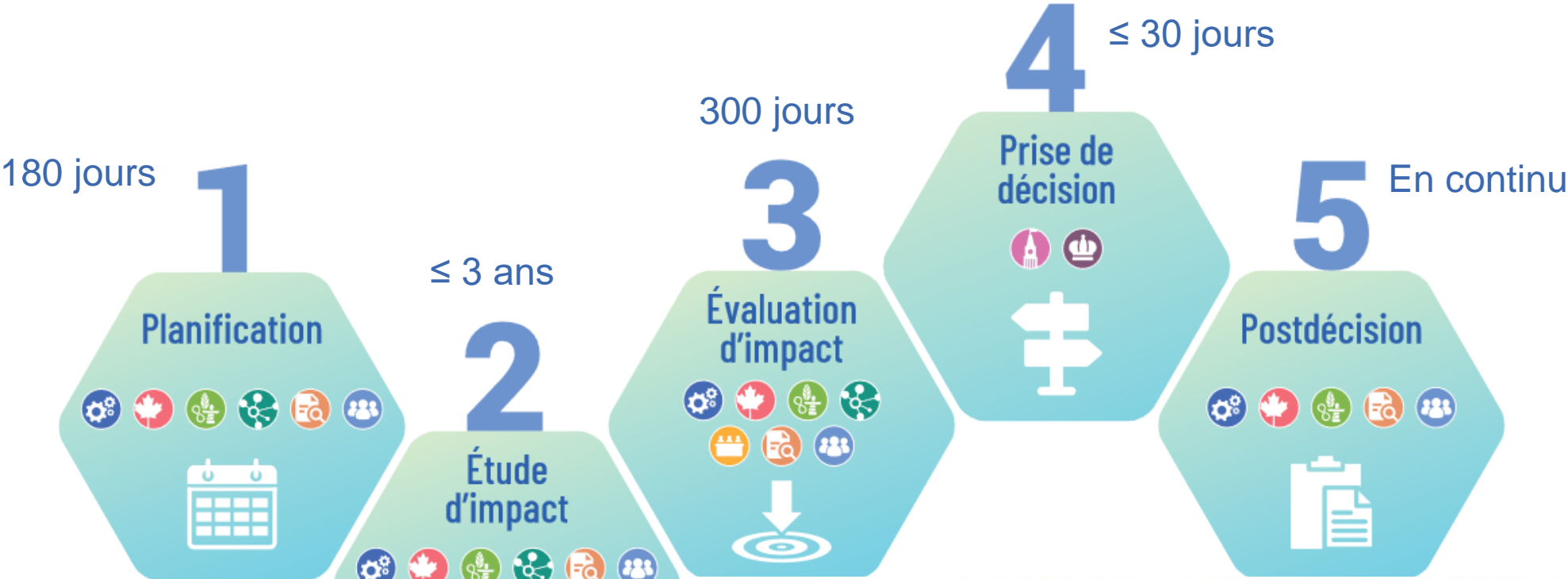


# Les objectifs d'une évaluation d'impact

---



# Les cinq étapes du processus d'évaluation d'impact



LES PRINCIPAUX PARTICIPANTS AU SYSTÈME D'ÉVALUATION D'IMPACT SONT

-  LE PROMOTEUR
-  LES GROUPES AUTOCHTONES
-  L'AGENCE D'ÉVALUATION D'IMPACT DU CANADA
-  LES AUTRES INSTANCES
-  LA COMMISSION D'EXAMEN
-  LES AUTORITÉS FÉDÉRALES
-  LE MINISTRE
-  LE GOUVERNEUR EN CONSEIL
-  LE PUBLIC

# Projet minier Troilus

VUE D'ENSEMBLE



# Le projet proposé

**Promoteur:** Troilus Gold

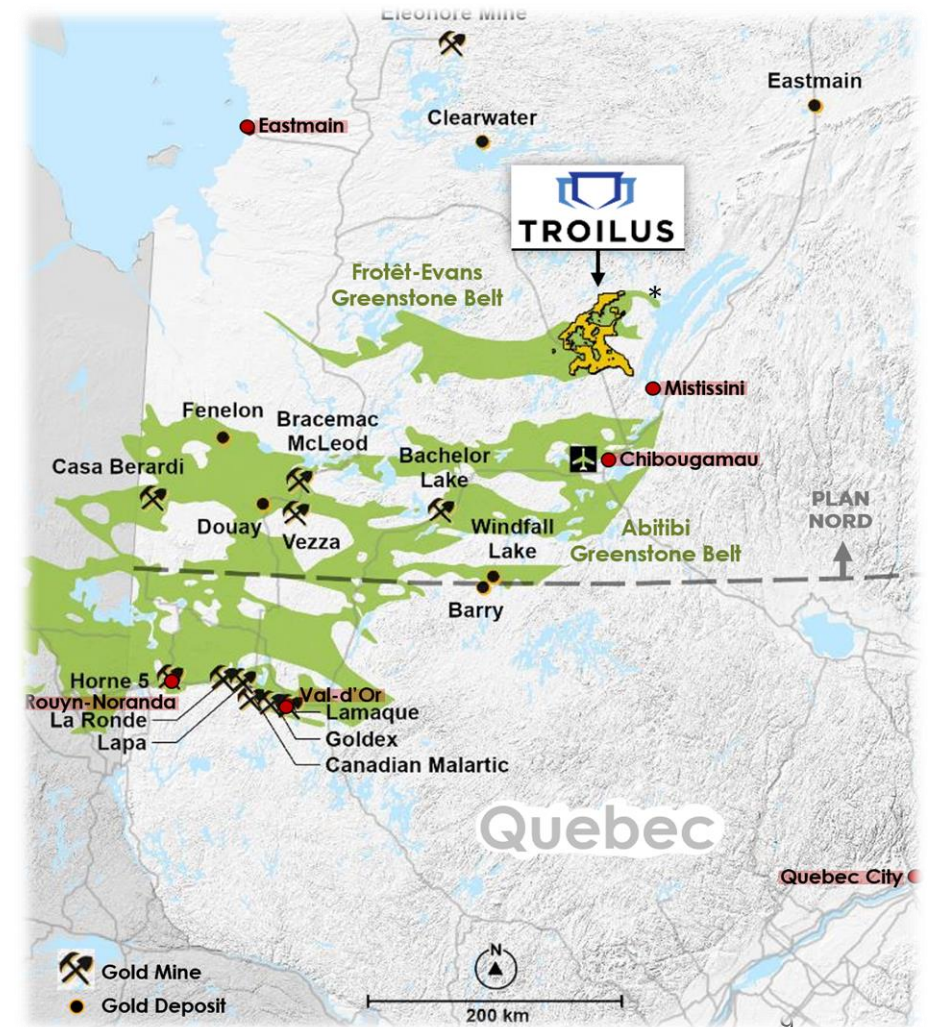
**Localisation:** 70 km au nord-ouest de la communauté crie de Mistissini et 170 km au nord de Chibougamau

**Projet:** exploitation d'une mine d'or et de cuivre d'une capacité maximale d'exploitation de 40 000 tonnes/jour

## Composantes du projet:

- Deux anciennes fosses et une nouvelle fosse à ciel ouvert
- Réutilisation du parc à résidus miniers et des haldes à stériles et à mort-terrain existants
- Nouveau complexe usinier
- Dérivation d'un cours d'eau

**Durée de vie:** 15 ans



# Calendrier du projet selon le promoteur

Activité	Période prévue
Dépôt de l'étude économique préliminaire	Automne 2020
→ Démarrage du processus d'évaluation d'impact du projet	Printemps 2022
Étude de pré faisabilité	Printemps 2022
Étude de faisabilité	Printemps 2023
→ Fin du processus d'évaluation d'impact du projet	2025*
Travaux de préparation et de construction	2025-2027
Exploitation minière	2028-2038
Phase de fermeture, restauration et réhabilitation du site	2039-2040
Suivi post-fermeture	2040-2045





# Comment joindre le promoteur

---

**Mathieu Michaud**

Coordonnateur Environnement

Société Troilus Gold

[Mathieu.Michaud@troilusgold.com](mailto:Mathieu.Michaud@troilusgold.com)

Cell: 418-770-5921

<https://fr.troilusgold.com/>



# Effets potentiels du projet

EN VERTU DE LA *LOI SUR L'ÉVALUATION D'IMPACT*



# Effets du projet sur les composantes environnementales

Composante de l'environnement	Effets potentiels
Poissons et leur habitat	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Perte potentielle d'habitat</li><li>▪ Détérioration/perturbation de la qualité d'habitat</li><li>▪ Perturbation potentielle des communautés</li><li>▪ Mortalité</li></ul>
Oiseaux migrateurs	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Perte, dégradation et fragmentation d'habitat</li><li>▪ Perturbation potentielle en nidification</li><li>▪ Dérangement d'individus ou de communautés</li><li>▪ Mortalité accidentelle</li></ul>
Émissions atmosphériques	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Gaz à effets de serre</li><li>▪ Poussières</li><li>▪ Contaminants atmosphériques</li></ul>



# Effets sur les conditions sanitaires, sociales et économiques des Peuples Autochtones

Conditions	Effets potentiels
Conditions sanitaires	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Santé humaine (émissions atmosphériques, bruit, poussière)</li><li>▪ Augmentation des risques d'accidents et de collisions</li></ul>
Conditions sociales	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Modification des habitudes de chasse, pêche et trappage sur le territoire</li><li>▪ Modification de la dynamique familiale actuelle</li><li>▪ Changement au niveau de la qualité de vie</li></ul>
Conditions économiques	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Retombées économiques locales et régionales</li><li>▪ Création d'emplois</li><li>▪ Acquisition de biens et services</li><li>▪ Opportunités d'affaires pour les entreprises autochtones</li></ul>



# Participation du public dans le processus d'évaluation d'impact

PROJET MINIER TROILUS



# Votre participation au processus d'évaluation d'impact

---

- La *Loi sur l'évaluation d'impact* veille à ce que **le public puisse participer de façon significative** au processus d'évaluation d'impact.
- Les commentaires et les préoccupations du public sont pris en compte tout au long du processus pour **informer le promoteur et les décideurs**.
- Un **programme d'aide financière** est disponible à l'Agence pour aider le public à participer aux évaluations d'impact.



# Pourquoi devrais-je participer ?

---

- Occasion de **contribuer à la planification des projets** qui sont susceptibles d'avoir des répercussions sur vous et votre communauté.
- Aider à **cerner, à prévenir ou à atténuer la possibilité d'effets négatifs** en soumettant vos connaissances sur votre environnement, votre organisme ou votre communauté.
- **Éclairer le processus** d'évaluation d'impact et les décisions qui en découlent.



# Aide financière aux participants

---

## Qui est admissible ?

Toute personne pouvant **apporter des connaissances ou une expertise** s'appliquant à l'évaluation d'impact du projet selon les critères suivants :

- a un **intérêt direct et local** dans le projet
- **possède une connaissance** des collectivités, des groupes vulnérables ou du savoir autochtone
- possède des **renseignements pertinents**
- a un **intérêt** à l'égard des impacts potentiels d'un projet sur des terres visées par un traité, des terres octroyées en vertu d'une entente, des territoires ancestraux ou des revendications et des droits connexes



# Aide financière aux participants

---

## Comment communiquer avec le programme ?

Vous pouvez consulter la page suivante pour en connaître davantage sur le programme d'aide financière pour la participation du public :

[Programme d'aide financière aux participants - Canada.ca](https://www.canada.ca/fr/iaac/programmes/programme-d-aide-financiere-aux-participants)

Tél. : 1-866-582-1884

[Fp-paf@iaac-aeic.gc.ca](mailto:Fp-paf@iaac-aeic.gc.ca)

**Avis public :** [Disponibilité d'une aide financière aux participants](#)



# Le Registre canadien d'évaluation d'impact

---

C'est un **outil de renseignement et de participation** comprenant:

- De l'information sur les projets, les effets potentiels, les études et les analyses ainsi que les décisions relatives aux projets
- Des documents publiés pour obtenir les commentaires des Canadiens
- Une liste d'envoi automatisé (inscription requise)

Vous pouvez **transmettre directement vos commentaires** et vos documents dans le Registre.

Les commentaires et les documents peuvent également être envoyés à l'Agence par courriel.

Pour accéder au Registre, visitez : [Canada.ca/ciar](https://Canada.ca/ciar)



# Prochaines étapes

PROJET MINIER TROILUS



# Prochaines étapes

---

La période de commentaires sur la description initiale du projet a débuté le **30 mai 2022** et se termine le **24 juin 2022**.

- En tenant compte des commentaires reçus, le comité élaborera un **sommaire des questions** qui sera fourni au promoteur pour qu'il y réponde.
- Un avis vous sera fourni, à vous ou à votre organisation, indiquant si l'Agence a **déterminé qu'une évaluation d'impact fédérale est nécessaire** pour le projet. Cet avis sera publié sur le Registre.

# Prochaines étapes

---

Le comité organisera **d'autres périodes de commentaires** sur les ébauches des documents suivants :

- Lignes directrices adaptées pour l'étude d'impact du promoteur
- Plan de participation du public

Vos commentaires aideront le comité à finaliser les documents qui doivent être affichés sur le Registre avant la fin de la phase de planification.



# Questions/commentaires ?

---

## Rappel :

Le comité sollicite vos commentaires sur le projet proposé d'ici le **24 juin 2022**.

Veillez soumettre vos commentaires en utilisant la fonction *Soumettre un commentaire* sur la page du Registre [Numéro de référence : 83658].

## Informations de contact :

Véronique Lalande, Gestionnaire de projets  
Agence d'évaluation d'impact du Canada  
418-455-4116

[Troilus@iaac-aeic.gc.ca](mailto:Troilus@iaac-aeic.gc.ca)

Projet minier Troilus

Agence canadienne d'évaluation d'impact  
901-1550, avenue d'Estimauville  
Québec (Québec), G1J 0C1

## Relations avec les médias :

[Media@iaac-aeic.gc.ca](mailto:Media@iaac-aeic.gc.ca)





**Pour plus d'information sur le processus d'évaluation d'impact, veuillez visiter le site:**

<https://www.canada.ca/fr/agence-evaluation-impact.html>





# Annexe



# Questions d'orientation pour l'étape de planification

---

1. Quel est votre **intérêt** pour le projet minier Troilus?
2. Quelles **répercussions, positives ou négatives**, croyez-vous que le projet minier Troilus pourrait avoir sur vous en tant qu'individu?
3. Quelles **répercussions, positives ou négatives**, croyez-vous que le projet minier Troilus pourrait avoir sur votre collectivité?
4. Y a-t-il des **connaissances particulières (sur l'histoire, l'environnement, la société, l'économie, etc.)** que vous aimeriez communiquer au sujet de votre collectivité et qui pourraient être pertinentes pour l'évaluation du projet?
5. Y a-t-il des **effets positifs ou négatifs sur l'environnement naturel ou sur les conditions sanitaires, sociales ou économiques** qui pourraient, selon vous, découler du projet et qui vous importent et devraient être pris en compte dans une évaluation d'impact?
6. Y a-t-il d'**autres enjeux** liés à l'évaluation de ce projet qui vous importent et que vous aimeriez faire connaître?